

Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	FlixBus France SARL
Raison sociale de l'entreprise	FlixBus France SARL
Liaison déclarée	
Origine ¹ de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt)</i>	Avranches (Place de la Gare, 50300 Avranches)
Destination ² de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt)</i>	Rennes (Boulevard Solférino, 35000 Rennes)
Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) : n° 1 Nom(s) du(des) fichier(s) : Itinéraire envisagé Avranches - Rennes
Temps de parcours <i>(en heures et minutes)</i>	1 heure et 5 minutes
Fréquence ³ et volume maximum de places proposées à la vente, pour chaque horaire ou plage horaire	Pièce(s) jointe(s) : n° 2 Nom(s) du(des) fichier(s) : Fréquence hebdomadaire

¹ Extrémité 1 de la liaison concernée

² Extrémité 2 de la liaison concernée

³ Telle que définie par l'article 31-1 du décret du 16 août 1985 modifié, c'est-à-dire « ensemble d'horaires de passage ou plage horaire de passage selon une périodicité donnée, de véhicules de transport routier de personnes ».

Pièce jointe numéro 1

Tronçon Avranches – Rennes

Itinéraire envisagé Avranches - Rennes



Pièce jointe numéro 2

Tronçon Avranches - Rennes

Fréquence hebdomadaire

14 passages hebdomadaires

Jour/Itinéraire	Départs de Rennes	Départs Avranches
Lundi	Entre 9h00 et 12h00	Entre 15h00 et 18h00
Mardi	Entre 9h00 et 12h00	Entre 15h00 et 18h00
Mercredi	Entre 9h00 et 12h00	Entre 15h00 et 18h00
Jeudi	Entre 9h00 et 12h00	Entre 15h00 et 18h00
Vendredi	Entre 9h00 et 12h00	Entre 15h00 et 18h00
Samedi	Entre 9h00 et 12h00	Entre 15h00 et 18h00
Dimanche	Entre 10h00 et 13h00	Entre 17h00 et 20h00
Offre par trajet	53 places	53 places